Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 22 (1998)

Artikel: Message du président : les haies, les bocages
Autor: Froidevaux, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064213

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les haies, les bocages

Cette année, M. Jean-Claude Bouvier, naturaliste, nous propose la lecture de son texte sur le « Paysage » qui traite de l'évolution du réseau hydrographique, sous l'effet d'actions diverses ; c'est un sujet d'actualité qui concerne aussi le patrimoine rural. Nous avons parfois l'impression de vivre de moins en moins dans un environnement naturel et de plus en plus dans un milieu modifié. Chaque matin, notre milieu familier nous accueille au lever du jour ; nous en apercevons le décor, le relief, les formes, les couleurs, les odeurs, les bruits. Nous les croyons immuables et pourtant, lentement, patiemment, tout se transforme, tout se déforme pour disparaître un jour et renaître autrement. C'est le sort du paysage qui se vivifie par le souffle purifiant de la création ininterrompue de Dieu et des hommes.

En 1991, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, les Chambres fédérales ont créé un fonds de 50 millions en faveur de la sauvegarde et de la gestion des paysages ruraux. L'Association pour la Sauvegarde de la Baroche a été une des premières bénéficiaires de cette manne providentielle ; elle a touché plusieurs centaines de milliers de francs pour restructurer ses vergers, construire un pressoir à fruits, entretenir ses cours d'eau et ses marais. Cet exemple a déclenché dans le Jura d'autres programmes tout aussi ambitieux. Les chasseurs, par exemple, ont accepté un moratoire de trois ans pour rendre les milieux naturels plus hospitaliers au gibier, au lièvre en particulier, qui a presque totalement disparu de notre région. Les chasseurs ont planté des haies ; ils ont soutenu l'installation de jachères : il s'agit de bandes herbagères de 6 à 10 m de large, ensemencées à l'aide de plantes indigènes et rudérales. Ces jachères sont soustraites aux terres d'assolement ; elles offrent un réservoir de nourriture pour les lièvres et les perdrix, mais aussi un refuge et un lieu de reproduction. La Confédération subventionne aussi les agriculteurs qui ont inscrit dans leur plan d'exploitation des jachères florales car, il faut bien le reconnaître, la culture intensive du fourrage a éradiqué toutes les fleurs qui coloraient les prés de notre enfance. Ces jachères florales, constituées de variétés botaniques locales, servent d'abri à de nombreuses espèces de papillons et d'insectes. Les

Au fond, entre les deux arbres, un rucher près duquel les abeilles trouvent une prairie et un verger fleuris.

abeilles y trouvent aussi une nourriture intéressante et variée. Le Fonds national du 700e pour la protection du paysage accorde aussi une aide importante à la restauration des murs en pierres sèches ; outre leur valeur esthétique et historique, ces murs sans mortier ni ciment sont d'un grand intérêt écologique parce qu'ils abritent une faune et une flore très variées. Aux Franches-Montagnes, une association, fondée par l'ASPRUJ, existe pour entreprendre la réfection des murs en pierres sèches.

L'Institut agricole du Jura à Courtemelon est aussi acquis à la sauvegarde des paysages ruraux et à en améliorer la gestion. En marge de l'exposition « La Haie » organisée par le WWF Jura en 1996, le directeur de l'Institut et ses collaborateurs ont donné une conférence très intéressante sur le thème « La haie en zone agricole, quel avenir ? ». Cette conférence était d'autant plus indiquée que quelques semaines plus tôt des agriculteurs de Chevenez et de Bure avaient saccagé sans autorisation des haies et des talus arborisés. Il était bon de rappeler à nos agriculteurs la place que prend la haie dans la nouvelle politique agricole et son rôle en agronomie et en écologie. Il semble que la leçon n'a pas suffit puisque cet hiver Pro Natura a dénoncé la disparition de 5 % des bocages.

La haie est un refuge important pour la faune.

L'Administration cantonale jurassienne et l'OEPN en particulier ont aussi la ferme volonté de préserver les milieux naturels comme les haies et les biotopes qui sont des refuges hospitaliers pour la faune et la flore. La construction de la Transjurane a obligé plusieurs communes à procéder à des remaniements parcellaires qui ne se font pas sans l'abattage de haies et de bocages ; pour en compenser la perte, l'Administration cantonale a obligé certains grands propriétaires fonciers à mettre à disposition des syndicats une partie de leur terre. La commune de Beurnevésin qui a mis 20 % de son capital foncier agricole pour satisfaire aux compensations écologiques est citée en exemple.

Les lisières de forêts méritent aussi une attention toute particulière ; aux rôles que jouent les haies s'ajoute celui de protéger la forêt. La transition entre les terres cultivées et la forêt est étagée et progressive tant par la végétation que par la lumière et l'humidité ; on trouve d'abord un bourrelet herbeux, puis vient une ceinture de buissons accompagnés de basses futaies, seulement alors apparaît la forêt. Les lisières de forêts sont d'une remarquable diversité biologique.

Les haies et les bocages en alternative constituent des sites privilégiés pour la faune.

Autant d'intérêts convergents pour la sauvegarde des paysages provenant des milieux agricoles, des écoles, des sociétés de chasseurs devaient trouver une plate-forme pour établir les stratégies nécessaires au développement de l'écologie dans le Jura. Ainsi est née en 1995 une fondation « Territoires naturels » qui poursuit les mêmes buts que ses grandes sœurs nationales et qui concentre ses activités sur le paysage, la faune et la flore.

La protection du paysage est une tâche considérée depuis quelques années comme indispensable mais très coûteuse. Au quotidien, on ne peut tout simplement pas charger les seuls propriétaires fonciers d'entretenir à leurs frais les arbres ornementaux qui embellissent le paysage. Notre système économique ne tient pas assez compte de la réalité des coûts et de leur répartition entre les différents utilisateurs ou bénéficiaires. Le propriétaire qui entretient les paysages traditionnels travaille beaucoup et souvent sans aucune compensation, si ce n'est l'amour de la nature et du paysage ; qu'il en soit félicité et remercié.

Le président